



*Mutations spatiales et
sociétales africaines*

**Numéro 1
2022**

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

**ISSN
2957-9279**

*Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>*



REVUE ESPACES AFRICAINS

Revue des Sciences Sociales

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La revue Espaces Africains est adossée au groupe de recherche pluridisciplinaire et international Populations, Sociétés & Territoires (PoSTer) basé à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa en Côte d'Ivoire. Elle a pour vocation la réflexion sur les problématiques des sciences sociales liées à la spatialisation et à la territorialisation des phénomènes sociaux en Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, et plus généralement sur le continent. Elle s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux et internationaux de renom basés en Europe, dans différents pays africains, et en Côte d'Ivoire.

La revue offre un espace de publication aux chercheurs confirmés et en devenir sur les questions relatives aux mutations de nos sociétés et territoires africains, dans toute leur diversité et leurs spécificités locales. Elle s'intéresse aux relations entre les sociétés et leurs territoires, aux échelles locale, nationale, sous-régionale et continentale, au service du développement, dans l'optique de répondre aux défis sociétaux majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés. Elle est donc fondamentalement pluridisciplinaire : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, science politique, économie, et autres champs des sciences humaines et sociales, y bénéficient d'un espace privilégié d'expression.

Le comité de lecture de la revue est national et international, et la qualité de son contenu est assurée par des procédures d'évaluation par les pairs en double aveugle. Elle est ouverte à l'envoi spontané de contributions scientifiques, autant qu'elle est alimentée par des dossiers thématiques spéciaux et l'organisation de manifestations scientifiques visant à faire avancer la connaissance dans son champ de compétence. Elle s'adresse à la communauté académique, scientifique, au monde de la décision politique et économique, ainsi qu'au grand public, dans l'objectif de mettre la connaissance des sociétés africaines et leurs espaces à la disposition de tous.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEURS EN CHEF

Florent **GOHOUROU**

Maître de conférences

Enseignant-chercheur – Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa (Côte d’Ivoire)

Chercheur associé – MIGRINTER (UMR 7301- CNRS - Université de Poitiers - France)

fgohourou@yahoo.com

Cédric **AUDEBERT**

Directeur de Recherche au CNRS

Laboratoire caribéen des sciences sociales (UMR 8053 - Université des Antilles - France)

cédric.audebert@cnrs.fr

COMITÉ EDITORIAL

- Cédric **AUDEBERT** - Directeur de recherche au CNRS - Université des Antilles (France)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d’Ivoire)
- Florent **GOHOUROU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)

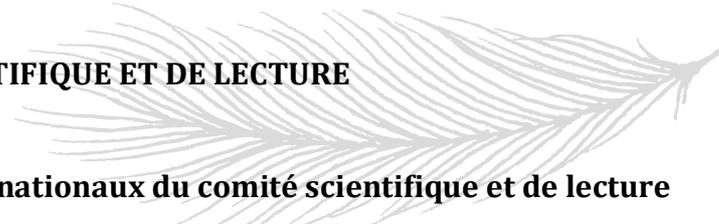
SECRETARIAT DE RÉDACTION

- Akotto Ulrich Odilon **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Christian **WALI WALI** - Enseignant-chercheur - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Gue Pierre **GUELÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Kopeh Jean-Louis **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Mohamed **KANATÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- N’kpomé Styvince Romaric **KOUAO** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Quonan Christian **YAO-KOUASSI** - Enseignant- chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)

TRÉSORIER

- Didier-Charles **GOUAMENÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE



Membres internationaux du comité scientifique et de lecture

- Amadou **DIOP** - Professeur Titulaire - Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Amélie-Emmanuelle **MAYI** - Maître de conférences - Université de Douala (Cameroun)
- Bara **MBOUP** - Maître de conférences - Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Mohammed **CHAREF** - Professeur Titulaire - Université d'Agadir (Maroc)
- Cheikh **N'GUIRANE** - Maître de conférences - Université des Antilles (France)
- Christine **MARGÉTIC** - Professeure des Universités - Nantes Université (France)
- Fabio **VITI** - Professeur des Universités - Université Aix-Marseille (France)
- Follygan **HETCHELI** - Professeur Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Guy Serge **BIGNOUMBA** - Professeur Titulaire - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Kossiwa **ZINSOU-KLASSOU** - Professeure Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Koudzo Yves **SOKEMAWU** - Professeur Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Léandre Edgard **NDJAMBOU** - Maître de conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)
- Moussa **GIBIGAYE** - Professeur Titulaire - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Patrick **POTTIER** - Maître de Conférences - Nantes Université (France)
- Rémy **BAZENGUISSA-GANGA** - Directeur d'études - IMAF(Paris - France)
- Serge **LOUNGOU** - Maître de Conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Toussain **VIGNINO** - Professeur Titulaire - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Membres nationaux du comité scientifique et de lecture

- Abou **SANGARE** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Adou Marcel **AKA** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Anoh Paul Koffi **KOUASSI** - Professeur Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Arsène **DJAKO** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Assouman **BAMBA** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Auguste Konan **KOUAKOU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Axel Désiré Dabié **NASSA** - Professeur Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Bi Tozan **ZAH** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Chiaye Claire **YAPO-CREZOIT** - Maître de recherche - IPCI (Abidjan – Côte d'Ivoire)
- Dadja Zénobe **ETTIEN** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)
- David Pébanagnanan **SILUÉ** - Maître de conférences - UPGC (Côte d'Ivoire)
- Didié Armand **ZADOU** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Drissa **KONÉ** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Fato Patrice **KACOU** - Maître de Recherche - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Gbété Jean Martin **IRIGO** - Maître de conférences - UPGC (Côte d'Ivoire)

- Irène **KASSI-DJODJO** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Kouadio Eugène **KONAN** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Kouakou Siméon **KOUASSI** - Professeur Titulaire - USP (Côte d'Ivoire)
- Lasme Jean Charles Emmanuel **ESSO** - Maître-assistant - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Paterne Yapi **MAMBO** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé **ASSUÉ** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)



SOMMAIRE

ÉDITORIAL -----7

1- QUONAN CHRISTIAN **YAO-KOUASSI**

La décharge de Daloa (Côte d’Ivoire), un espace attractif de récupération et de valorisation multiforme des déchets -----8-21

2- MOR **FAYE** – IBRAHIMA **THIAW** – SAID BACAR **AHAMADA**

Impacts de la pandémie de la COVID-19 sur la qualité de l’air à Dakar : analyse de la période d’avant et post état d’urgence -----22-37

3- BRICE ÉZECHIEL LOGBO **MOGOU** – N’DRY YANN CÉDRIC **KOUADIO** – BEH IBRAHIM **DIOMANDÉ**

Évolution climatique et dynamique des infections respiratoires aiguës (ira) dans la ville de Soubré au sud-ouest de la Côte d’Ivoire -----38-59

4- CLET MESMIN **EDOU EBOLO** – MÉDARD **OBIANG EBANEGA** – ROBERT VANCELAS **OBIANG ZOGO**

État des lieux de la qualité de l’air à Libreville (Gabon) : impacts sanitaires et coût économique de 1990 à 2019 -----60-79

5- ADINGRA MAGLOIRE **KRA**

Migrations et intégration des Mandé-Ligbi chez les koulango de Côte d’Ivoire (XVIII^e – XIX^e siècles) -----80-92

6- PÉTANHANGUI ARNAUD **YEO** – AYMARD BORIS **GOULIN** – MARC OLIVER **EBLIN** – BLÉ MARCEL **YORO**

Connaissances, attitudes et pratiques (CAP) des populations paysannes responsables des infiltrations de la forêt classée de Dassioko -----93-109

7- ROMÉO **BIÉ**

Les étrangers et la terre en Côte d’Ivoire : accès et maintien des Burkinabés dans les forêts classées du Mont Glo et du Mont Tonkpi (Ouest – Côte d’Ivoire)-----110-123

8- NADINE YEMELONG TEMGOUA – YANNICK WILFRIED MENGUE

Quantifier la dynamique des sols à usage agricole dans la ville de Yaoundé (Cameroun)-----
-----124-149

9- NICOLAS NAKOUYE

La croissance démographique, un des déterminants de la périurbanisation de la ville de Saint-Louis (Sénégal) -----150-173

10- WADDLE NZIENGUI MALOUANA

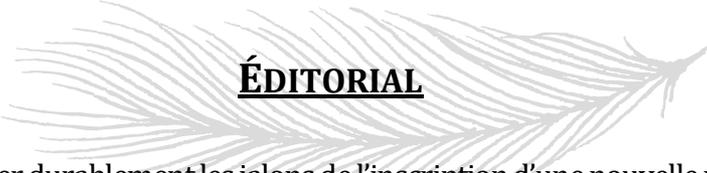
La régionalisation des dispositifs agricoles au Gabon. Une piste de solution à la problématique de sécurité alimentaire ? -----174-190

11- ANIKÈ ALSACE ODILE AKPAKI – MALIK SANE – BARTHELEMY BIAO

Comment l'urbanisation affecte-elle la pauvreté en Afrique de l'Ouest ? Une analyse par l'approche monétaire et non monétaire -----191-214

12- BORIS METSAGHO MEKONTCHO – BORIS KOAGNE DEFO

Réseaux télématiques, mouvements sociaux contestataires et changements sociopolitiques au Cameroun : entre promesse et illusion révolutionnaire -----215-233



ÉDITORIAL

Outre le fait de poser durablement les jalons de l'inscription d'une nouvelle revue dans le paysage des sciences sociales africaines, ce premier numéro de la revue Espaces Africains s'est attaqué au défi posé par l'ambition de sa ligne éditoriale : constituer un espace de réflexion sur les problématiques de sciences sociales liées à la spatialisation et à la territorialisation des phénomènes sociaux en Afrique de l'Ouest, et plus généralement sur le continent. Les mutations rapides auxquelles doivent faire face nos sociétés et leurs territoires ont connu une remarquable accélération au cours des dernières décennies, qu'il s'agisse de la pression démographique sur des ressources limitées, des effets de l'urbanisation sur l'environnement et la santé, de la remise en cause des équilibres écologiques, des incidences des crises sanitaires multiformes sur l'évolution de nos sociétés, ou du lien entre spatialisation de la migration, activité économique et dynamiques socio-environnementales. Ces questions traversant l'ensemble des sociétés de la région méritent la plus grande attention de la part de nos milieux académiques.

Ce premier numéro d'Espaces Africains s'est donc intéressé à ces changements sociétaux et à leur traduction dans les espaces et territoires concernés, dans leur diversité et les spécificités de leurs situations locales, du Gabon au Sénégal, en passant par le Cameroun ou la Côte d'Ivoire. Les réflexions proposées sur la transformation de ces contextes sociétaux et spatiaux et les nouveaux enjeux qu'ils posent ont ouvert l'analyse à une grande diversité de champs et de perspectives de recherche.

On y apprend notamment que le lien entre pollution, changement climatique et problèmes de santé dans les villes reste l'un des défis les plus préoccupants, et que dans les décharges à ciel ouvert, les enjeux économiques quotidiens viennent télescoper ceux liés à l'environnement. A l'inverse, la conjoncture sanitaire peut aussi impacter la qualité de l'environnement, à l'image des effets de la pandémie récente de Covid-19 dans la qualité de l'air de nos grandes villes. Dans le contexte d'urbanisation effrénée que connaît aujourd'hui l'Afrique, et tandis que la périurbanisation liée à la croissance démographique progresse inexorablement, la menace de disparition des sols à usage agricole en contexte périurbain rend plus aiguës les problématiques de sous-alimentation, de malnutrition et de pauvreté multidimensionnelle. Certains États africains cherchent à résoudre ces problématiques par la régionalisation des dispositifs agricoles dans le cadre de politiques de coopération au « développement », avec un succès mitigé.

En outre, la prise en compte du temps long des migrations – sur plusieurs générations, voire plusieurs siècles – montre l'importance des effets des mouvements de population sur l'évolution des équilibres géopolitiques, religieux et environnementaux locaux. Les conflits présents trouvent souvent leur source dans la remise en cause de rapports de pouvoirs inscrits dans différentes échelles de temps.

Sur le plan des politiques internes, les effets des usages contestataires des réseaux sociaux numériques ne sont pas toujours déterminants sur le changement de l'ordre politique dominant, et le manque de concertation et les tensions entre États et populations locales créent des freins à la mise en œuvre de politiques publiques perçues comme imposées « d'en haut ». A l'évidence, le panorama offert par l'ensemble des articles de cette livraison illustre la multiplicité des enjeux auxquels sont confrontés les espaces africains contemporains.

Rédacteurs en Chef

Florent **GOHOUROU** / Cédric **AUDEBERT**



Revue des Sciences Sociales

Numéro 1 | 2022

Mutations spatiales et sociétales africaines

LES DÉTERMINANTS DE LA PÉRIURBANISATION DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS (SÉNÉGAL)

THE DETERMINANTS OF THE PERIURBANIZATION OF THE CITY OF SAINT-LOUIS (SÉNÉGAL)

NICOLAS NAKOUYE

RÉSUMÉ

La ville de Saint-Louis a connu une forte croissance ces décennies 2000-2020. Une croissance qui a saturé son territoire communal et engendré la colonisation de ses périphéries. Cette étude ambitionne de montrer comment la croissance démographique et le desserrement de certaines infrastructures sont à l'origine de la périurbanisation à Saint-Louis. La méthodologie empruntée s'articule autour d'une phase de recherche documentaire suivie des visites de terrain et de levés topographiques, d'enquêtes-ménages et d'entretiens. Les résultats obtenus montrent que la croissance démographique non maîtrisée surprend les autorités en charge de la gestion urbaine. Les populations, fragilisées par la pauvreté, sont exposées aux contraintes résidentielles et recourent à l'exurbanisation à cause de l'accès au foncier à usage d'habitat en périphérie et le transport routier. Aussi, l'implantation de des infrastructures pourvoyeuses d'emplois augmente

l'intérêt de ces territoires périphériques de la ville devenus un exutoire démographique. Ce qui engendre des dynamiques urbaines, cependant différenciées, dans les différentes périphéries et l'étalement de l'agglomération. Cette étude permet de remarquer que ce sont les contraintes résidentielles en ville et le desserrement de l'activité qui expliquent les dynamiques socio-territoriales en périphérie.

Mots-clés : démographie, emploi, logement, exutoire, exurbanisation, périurbanisation.

ABSTRACT

The city of Saint-Louis has experienced strong growth in the decades 2000-2020. A growth that has saturated its municipal territory and led to the colonization of its outskirts. This study aims to show how demographic growth and the loosening of certain infrastructures are at the origin of peri-urbanization in Saint-Louis. The methodology adopted revolves around a documentary research phase followed by field visits and topographical surveys, household surveys and interviews. The results obtained show that uncontrolled demographic growth surprises the authorities in charge of urban management. The populations, weakened by poverty, are exposed to residential constraints and resort to exurbanization because of access to land for residential use on the outskirts and road transport.

Also, the establishment of job-providing infrastructures increases the interest of these peripheral territories of the city, which have become a demographic outlet. This generates urban dynamics, however differentiated, in the different peripheries and the sprawl of the agglomeration. This study shows that it is the residential constraints in the city and the relaxation of activity that explain the socio-territorial dynamics on the outskirts.

Keywords : demography, employment, housing, outle, exurbanization, suburbanization.

INTRODUCTION

Les facteurs de la périurbanisation sont multiples et varient selon le contexte de sa réalisation qui, par ailleurs, semble assujettie au niveau de développement du pays. Ce niveau de développement permet ou non l'exécution des opérations urbanistiques telles que l'anticipation de l'installation des populations par la viabilisation des espaces cibles. Or, dans les pays du sud, les autorités en charge de la gestion urbaine sont souvent dépassées par le rythme de croissance démographique qui engendre un besoin de logement que les populations satisfont par la colonisation des territoires périphériques des villes : l'exurbanisation ou la désurbanisation (Guieysse et Rebour 2012 : 9). Cette situation s'applique aisément dans la ville de Saint-Louis dont le choix du site, à sa création, était obsidional car propre à conjurer toute menace d'attaque par des conquérants étrangers (Bonnardel 1992 : 24). La ville est donc restée confinée sur un espace fragmenté et amphibie (Sow 2005 : 102) par les défluent estuariens du fleuve Sénégal où les marécages et mares temporaires limitent considérablement l'extension continue de son

tissu urbain. Cependant, en dépit de la morphologie de son site, la ville subit, à l'image des principaux centres urbains du Sahel, une forte pression démographique entretenue par le croit naturel local et l'exode rural dû à la dégradation des conditions climatiques dans le monde rural avec son corollaire, la déprise agricole (Wade 2014 : 96). Polarisant le quart nord du pays, la ville de Saint-Louis présente alors la « macrocéphalie » urbaine à l'échelle régionale. L'exiguïté de l'espace habitable et les inondations récurrentes consécutives au retour des pluies dans la décennie 90, ont accentué le problème et le renchérissement du logement. Les ruptures géographiques de la ville la rendent donc incapable de satisfaire la demande de logement d'une population sans cesse croissante et d'accueillir des infrastructures requérant une certaine superficie. Alors, ses périphéries demeurent sur la base des orientations des documents - cadres d'urbanisme (SDAU¹ 1975, PDC² 1999, PDU³ 2002, PDC⁴ 2005) le secteur idéal pour supporter son extension. Ainsi, l'entrée en fonction de l'Université Gaston Berger (UGB) en

¹ Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme élaboré en 1975 aux fins de désengorger la ville.

² Programme de Développement Communal 1998-2008 de Saint-Louis de juillet 1999.

³ Plan Directeur d'Urbanisme de Saint-Louis horizon 2025, de décembre 2002.

⁴ Plan de Développement Communal (PDC) de Saint-Louis 1998-2008, d'avril 2005.

1990, avec les emplois directs qu'elle offre et ceux suscités par sa présence dans un milieu anciennement rural, a été le facteur déclencheur de l'étalement spatial de Saint-Louis et de sa périurbanisation non planifiée par les autorités aussi bien étatiques que municipales. Ces territoires périurbains tiennent donc leur recomposition d'un ensemble de déterminants dont la croissance démographique de la ville, l'accès au foncier à usage d'habitat, leur desserte par le transport routier et un dynamisme

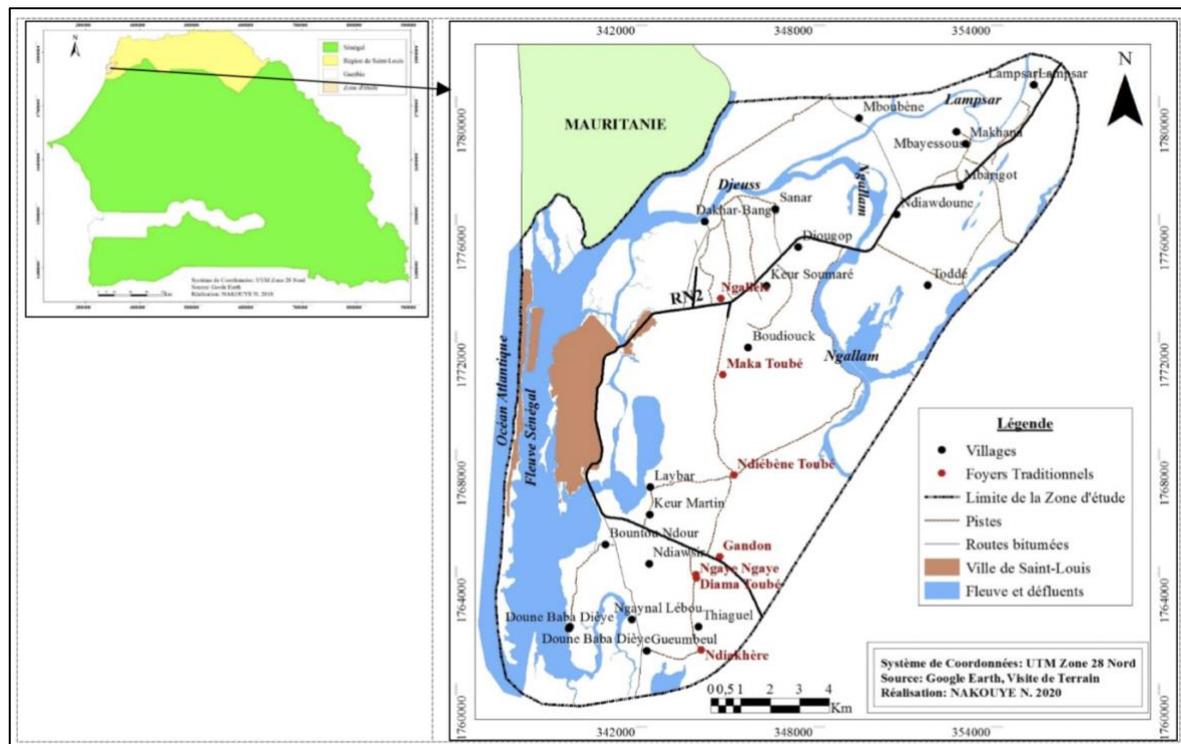
économique avéré. Ces facteurs vont à leur tour engendrer le dynamisme démographique, facteur et conséquence de la croissance périurbaine. L'objectif de cette étude est de montrer comment les contraintes résidentielles liées à la saturation du périmètre communal par la croissance démographique ainsi que les opportunités économiques dans les périphéries de la ville de Saint-Louis sont à l'origine des dynamiques urbaines en cours.

1. PRÉSENTATION DE L'ESPACE ÉTUDIÉ

L'espace d'étude concerne les parties au Sud, à l'Est et au Nord-Est de la ville de Saint-Louis. Nous les subdivisons en deux parties : « La presqu'île du Toubé » composée la périphérie australe (partie Sud) qui va de Gueumbeul à Ndiébène Toubé et Périphérie Centrale allant de Ndiébène Toubé au Djeuss, limitée au nord-est et à l'Est par le Ngallam et enfin la périphérie septentrionale (partie Nord-Est) allant du Ngallam à Mbarigot (fig. 1). La périphérie australe offre peu d'espace exondé aux abords immédiats de la ville. Le bas niveau du sol (qui dépasse rarement quatre (04) mètres par rapport au niveau de la mer) et son caractère estuarien, largement occupé par le fleuve et des vasières submersibles, facilitent l'inondation en hivernage par la stagnation des

eaux de pluie. Ce qui explique son peu d'intérêt en dépit de sa proximité de la ville et son accessibilité. La périphérie orientale, s'inscrit entièrement sur la presqu'île du Toubé. Son dynamisme s'explique par l'implantation d'infrastructures mutagènes des territoires, déclencheurs du processus de transformation des espaces périurbains comme l'université qui joue aujourd'hui le rôle de véritable nœud de réseaux d'établissements humains selon (Wade 2014 : 36). quant à la périphérie septentrionale, elle doit son dynamisme au développement de l'agro-business, démarré suite à l'implantation des Grands Domaines du Sénégal (GDS), avec les mêmes corrélats socio-territoriaux précédemment stipulés.

Fig. 1 : Localisation et présentation de la zone d'étude



2. MÉTHODOLOGIE : OUTILS ET METHODES

Pour montrer les déterminants de la périurbanisation dans les villes sahéniennes par l'exemple de Saint-Louis, il convient d'analyser sa croissance urbaine et les opportunités que recèlent ses territoires périphériques justifiant leur attractivité. Ce qui nous amène à aborder cette recherche en tentant d'appréhender l'évolution de son peuplement avant de considérer les facteurs morphologiques, économiques et démographiques de ses périphéries.

L'approche méthodologique empruntée dans ce travail d'étude et de recherche s'articule autour d'une phase de recherche documentaire qui a permis d'appréhender les facteurs mutagènes des territoires périphériques des villes, les enjeux, les différents acteurs et leurs niveaux d'implication dans le processus d'aménagement de ces espaces. Cette phase est suivie d'un travail de terrain qui est axé sur la collecte de données obtenues par des visites de terrain et de levés topographiques, d'enquêtes-ménages et d'entretiens avec les populations (autochtones et allogènes), les DRH

des infrastructures pourvoyeuses d'emploi qui sont implantées dans la zone d'étude, les autorités déconcentrées (Services Régionaux de l'Urbanisme, des Domaines, du Cadastre, de l'Aménagement du Territoire, de la Sécurité publique) et décentralisées (Conseils Municipaux de Saint-Louis, Gandon et Ndiébène Gandiole). Les entretiens ont été faits à l'aide d'un guide dûment élaboré (en fonction des personnes ciblées) dont l'interview permet de recueillir des données en rapport avec l'évolution des fonctions et du peuplement de la ville, l'histoire et la monographie de ses villages périphériques, leur gestion et les relations qu'ils entretiennent avec la ville. Les visites de terrain et les levés topographiques ont permis d'identifier la morphologie du site de la ville de Saint-Louis, d'inventorier les ruptures géographiques qui expliquent l'exiguïté et la saturation de l'espace habitable dans un contexte de croissance démographique avérée. La même opération est menée sur les périphéries pour appréhender l'organisation de l'occupation spatiale.

Pour les enquêtes-ménages, un questionnaire a été utilisé pour inventorier les facteurs de colonisation des territoires périphériques de la ville de Saint-Louis et de mesurer l'évolution du phénomène à l'échelle des ménages. Les espaces enquêtés sont ceux caractérisés par des mutations remarquables dues à l'influence de la ville. Ces enquêtes-ménages ont ciblé les chefs ou responsables des ménages. Elles se sont intéressées aux autochtones et aux allogènes pour appréhender leurs contributions aux recompositions socio-territoriales de leur milieu de vie ainsi que les facteurs qui leur ont présidés. Dans ce cadre, les ménages ont constitué la population de référence et le ménage l'unité de base de l'échantillon.

À partir des données sur l'effectif des ménages (4.198), servies par l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie (ANSD 2015 : 38) (ANSD, 2015) un échantillon correspondant au 1/10 du nombre total de ménages de l'espace étudié a été tiré en respectant le principe de l'équiprobabilité que tout ménage soit susceptible de figurer dans l'échantillon. Cet échantillon, assez représentatif, permet d'éviter des redondances

dans les réponses, compte tenu de la similarité des conditions de vie des ménages et des facteurs de leur localisation. La procédure d'échantillonnage a consisté alors à diviser par 10 le nombre de ménages dans chaque village. Proportionnellement à ces effectifs dans chaque village, le nombre de ménages à enquêter a pu être déterminé. Tous les villages des périphéries immédiates de la ville de Saint-Louis ont été concernés par l'enquête. Une fois sur le terrain, pour avoir une bonne distribution des ménages dans l'espace échantillon, un pas de sondage de 10, c'est-à-dire un (01) ménage sur dix (10), partant du premier identifié, soit 1/10^{ème} du nombre total de ménages dans chaque village fut appliqué (tabl. 1 et 2). Cette approche a permis de couvrir correctement l'espace lors de l'enquête. La répartition spatiale des ménages enquêtés fut l'une des stratégies adoptées sur le terrain pour avoir une bonne représentativité dans l'étude. Cette activité de terrain s'est déroulée en Septembre 2021 et est fut menée par 08 étudiants choisis sur la base de leur expérience et répartis dans les différentes périphéries selon le nombre de ménages à interroger.

Tabl. 1 : Effectifs des ménages enquêtés de la population des périphéries de Saint-Louis

Périphéries	Quartiers-villages	Ménages	Population	Échantillon enquêté
Périphérie Australe	Gandon	112	1333	11
	Keur martin	53	421	5
	Leybar Boye	31	746	3
	Ndiaoussir	108	1044	15
	Ndiebene Toube	221	2141	25
	Ngaye Ngaye	215	2863	30
	Ngayna Wolof	302	2464	25
	Thiaguel	34	264	3
	Total	1.076	11.276	117
Périphérie Centrale	Bango	927	7972	95
	Boudiouck	387	2220	50
	Diougob (Sanar peulh)	301	3140	40
	Maka Toubé	169	1622	20
	Ndiakhère	45	727	5
	Ngallèle	554	3638	60
	Sanar Wolof	212	1580	20
	Total	2.595	20.899	290
Périphérie Septentrionale	Lampsar	149	1105	15
	Makhana	134	1096	14
	Mbarigot	82	782	8
	Ndiaoudoune	131	1253	13
	Todde	31	271	3
	Total	527	4.507	53

Sources : ANSD/RGHE - 2015

Dans le cadre de cette étude, nous avons bénéficié de l'apport d'enquêteurs dont la répartition par

aire d'activité et le nombre d'individus enquêtés sont présentés dans le tableau 2.

Tabl. 2 : répartition des enquêteurs dans les périphéries de Saint-Louis

Périphéries	Ménages	Population	Échantillon	Enquêteur
Périphérie Australe	1.076	11.276	117	02
Périphérie Centrale	2.595	20.899	290	05
Périphérie Septentrionale	527	4.507	53	01
Total	4.198	36.682	460	08

L'administration des enquêtes est réalisée via les appareils mobiles à l'aide de l'outil Kobotool Box (ODK). Le traitement et l'analyse des données sont réalisés par des outils cartographiques et statistiques. Les traitements cartographiques ont été réalisés par les logiciels ArcMap qui ont permis la mise au point des cartes de localisation et des cartes thématiques de cet article. Les données quantitatives, issues des enquêtes sont

traitées par IBM® SPSS® Statistics 26, un système complet d'analyse de données. SPSS Statistics peut utiliser des données pour générer des rapports mis en tableau, des diagrammes de distributions et de tendances, des statistiques descriptives et des analyses statistiques complexes. Cette approche méthodologique a permis de produire les résultats suivants.

3. RÉSULTATS

3.1. LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE SAINT-LOUIS, FACTEUR DE LA SATURATION DE L'ESPACE COMMUNAL ET L'EXURBANISATION

3.1.1. LES FONDEMENTS HISTORIQUES DE LA NAISSANCE DE SAINT-LOUIS : DE L'INFLUENCE COLONIALE A LA VIELLE DE L'INDÉPENDANCE

L'évolution spatiale de la ville de Saint-Louis a suivi plusieurs étapes en relation avec son histoire et aux différentes fonctions économiques, politiques et culturelles qu'elle a successivement ou concomitamment occupées. A sa création en 1659 sur l'île de *Ndar* par les Français avec la collaboration de la Compagnie du Cap-Vert et du Sénégal, le commerce était l'activité principale. Mais c'est au XIX^e siècle que la ville amorcera son expansion grâce à une population de plus en plus nombreuse ; d'où la création du quartier de *Ndar Toute* en 1849, contigu au village de *Guët-Ndar* sur la Langue de Barbarie. Ce quartier, *Ndar Toute*, ne sera loti qu'en 1886.

Dans le contexte d'occupation coloniale, la position stratégique de la ville en fit, en 1854, la

capitale des territoires français de l'Afrique Occidentale sous l'autorité de Faidherbe⁵. Pour les mêmes raisons de poussée démographique, le quartier de *Sor* (alors appelé Bouët Ville) fut créé. Pour faciliter la liaison entre les trois parties de la ville, le premier pont reliant l'île à la Langue de Barbarie fut construit en 1856 suivi de celui sur le fleuve, reliant l'île à *Sor*, en 1865 remplacé en 1897 par l'actuel « Pont Faidherbe ».

Avec l'acquisition de nouvelles fonctions administratives qui s'ajoutent à celles commerciales, la ville enregistre une population de plus en plus nombreuse et, l'île étant saturée, son extension ne pouvait désormais se faire que dans le faubourg de *Sor*. Les premiers quartiers qui y sont établis, sur les quelques dunes entrecoupées par des vasières, vont vite se saturer à leur tour et le quartier de *Pikine* fut créé pour désengorger ceux de *Diamagueune* et *Léona*.

Selon le Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de Saint-Louis horizon 2025, de décembre 2002 et le Plan de Développement Communal (PDC) pour Saint-Louis 1998-2008, d'avril 2005, la forte baisse

⁵ Louis Faidherbe un général français né à Lille en 1818 et mort à Paris 1889. Gouverneur du Sénégal de 1854 à 1861 puis de 1863

à 1865, il créa en 1857 le port de Dakar et cette ville deviendra la capitale de l'AOF en 1902.

de 40 % de la population, notée entre 1907 (20 000 habitants) et 1938 (12 000 habitants) s'expliquera par le déménagement de la Capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) à Dakar. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les réformes apportées par l'administration coloniale telles que la dissolution de l'AOF et l'autonomisation progressive des colonies par la formation des assemblées territoriales

3.1.2. LA PÉRIODE POSTCOLONIALE MARQUÉE PAR UNE SUCCESSION DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES EN RELATION AVEC LA CROISSANCE PERMANENTE DE LA POPULATION

Selon le Programme de Développement Communal (PDC) 1998-2008 de juillet 1999 de Saint-Louis, le périmètre communal était de 1500 hectares, fixé par le décret N° 61-270 du 28 juin 1961. La croissance continue de la population, dans un espace amphibie, présageait une saturation prochaine de ce périmètre qui évoluera par le décret N° 67-252 du 08 mars 1967 à 4579,16 hectares, intégrant les villages de Ngallèle et Dakhar-Bango et leurs terroirs.

impacteront l'évolution de certaines villes dont Saint-Louis. En effet, en tant que capitale de la colonie du Sénégal, la ville verra son statut politique et administratif renforcé. Ce qui sera un facteur déterminant pour son attractivité, faisant passer sa population de 39 100 en 1955 à 48 800 habitants en 1961 ; soit une croissance de 24,81 % en six (06) ans.

Cependant, seuls 3632,85 hectares, soit 79,3 % de cette superficie communale sont constitués de terres exondées. Le reste, 946,31 hectares soit 20,7 % est occupé par l'eau. Malgré cette augmentation, le périmètre communal s'avérera incapable de satisfaire les besoins de logement d'une population qui connaîtra le taux d'évolution le plus élevé de son histoire récente (tabl. 3). En effet, cette population va « exploser » au lendemain de l'indépendance, passant à 81 204 habitants en 1970 ; une augmentation de 66,40 % en neuf (09) ans avant de fléchir fortement dans la première moitié de la décennie 70 passant à 88 400 habitants en 1976.

Tabl. 3 : Évolution de la population urbaine de Saint-Louis (en milliers d'habitants)

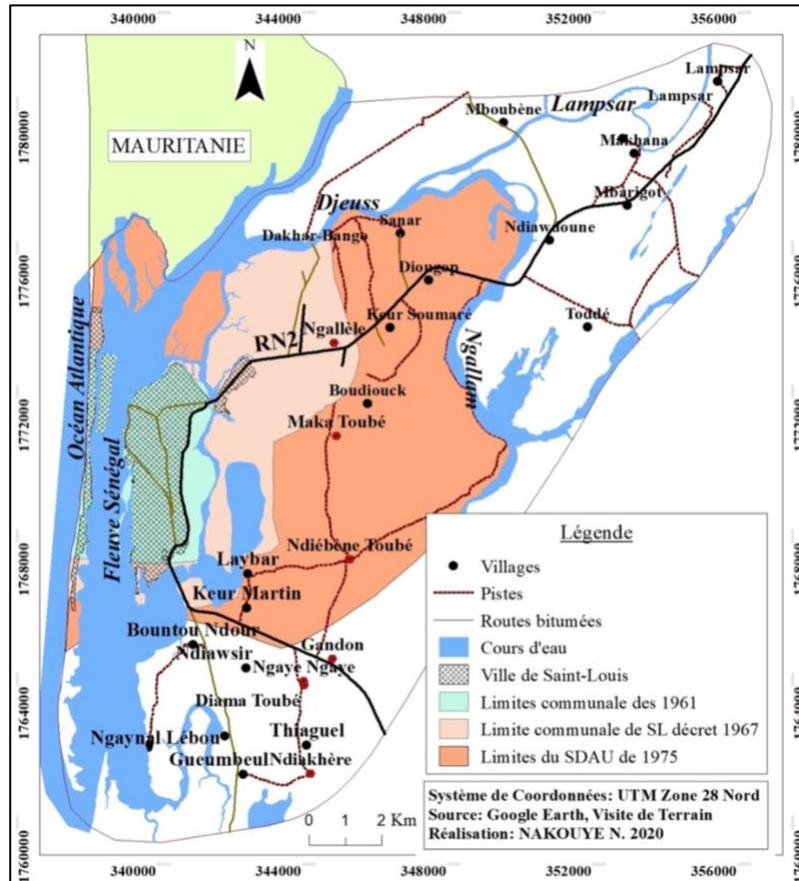
Années	1780	1907	1938	1955	1961	1970	1976	1988	2002	2013	2019
Population (en milliers d'habitants)	7	20	12	39,1	48,8	81,204	88,4	115,3	154,555	209,752	245,428
TE (%/années)	185,14/127		225,83/17		66,40/9		30,43/12		35,71/11		17,00/6
			- 40		24,81/6		08,86/6		34,04/14		

NB : TE : Taux d'Évolution / Source : DPS, ANSD (2019), adapté par l'auteur

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Saint-Louis fut élaboré en 1975 prévoyant l'extension du périmètre communal à 12 800 hectares (fig. 2) afin de permettre le désengorgement de la ville sur sa zone continentale : « Ngallèle New Town ». Mais le retard dans l'aménagement ainsi que le manque d'enjeux et d'équipements d'accompagnement dans ce site sont autant de causes qui ont contribué à agglutiner la population dans la ville *intra-muros*, occupant

irrégulièrement et anarchiquement les berges des cours d'eau et les dépressions, tarées par la péjoration pluviométrique des décennies 70-80, énoncé précédemment. Il est à rappeler que cette période correspond à un exode rural massif à cause de la déprise de l'économie rurale qui est tributaire de la pluviométrie. La population passera ainsi de 88 400 habitants en 1976 à 115 300 habitants en 1988 ; soit une augmentation de 30,43% en 12 ans.

Fig. 2 : Proposition d'augmentation du périmètre communal de Saint-Louis par le SDAU de 1975



3.1.3. LA MISE EN PLACE D'ÉQUIPEMENTS ET D'INFRASTRUCTURES, LE TROISIÈME MOTEUR DU DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE DE SAINT-LOUIS

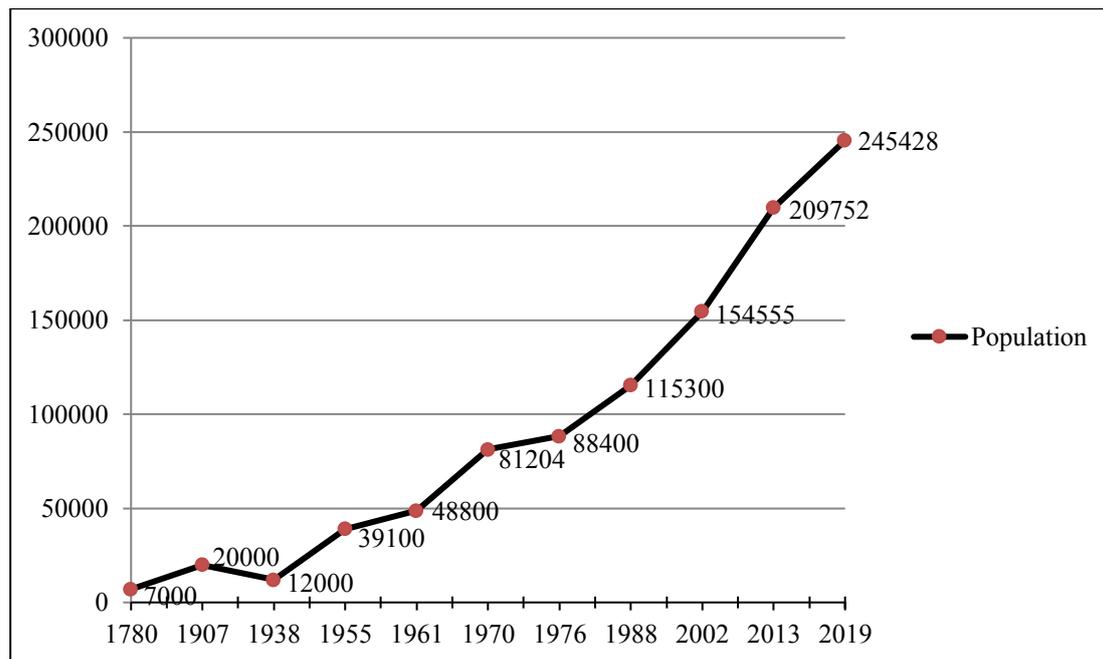
Dans la période allant de la fin des années 80 au début des années 90, trois événements vont faire de Saint-Louis une destination des candidats à l'émigration, expliquant la croissance de la population : la mise en eau du barrage de Diama en 1986, les travaux de l'hydraulique de la ville réalisés par SINCO⁶ et l'ouverture de l'UGB en 1990. Les opportunités économiques offertes ou engendrées par ces événements, dans un contexte économique difficile au niveau national, sont déclencheurs décisifs dans l'évolution de la population, la faisant passer à 154 555 habitants en 2002 (tabl. 3), soit un taux de croissance de

34,04 % en 14 ans. C'est durant cette période que les quartiers de Saint-Louis *intra-muros* sont saturés, suite au mitage des espaces interstitiels et à l'occupation irrégulière des zones basses et des lits majeurs des cours d'eau, précédemment taris par la péjoration pluviométrique. Comme l'illustre le fig.3, la forte croissance qui se maintient dans les périodes suivantes, 2002 à 2013 (tabl. 3) avec un taux d'évolution (TE) de 35,71 % en 11 ans, puis de 2013 à 2019 où le TE est à 17 % en 06 ans, aura des justifications supplémentaires en sus de celles précédentes. Si l'espoir de trouver du travail a animé les migrants de première génération qui s'installent et contribuent à la croissance naturelle de la population, les migrants de fraîche date sont animés par les opportunités d'affaires liée à la tertiarisation de l'économie.

⁶ Une entreprise italienne à laquelle la coopération sénégalo-italienne avait confié les travaux d'extension du réseau

d'adduction d'eau potable dans les quartiers périphériques de la ville de Saint-Louis.

Fig. 3 : Courbe d'évolution de la population de Saint-Louis de 1780 à 2019



Source : DPS, ANSD 2019, adaptée par NAKOUYE - 2020

Le retour des bonnes pluies au cours de la décennie 90 engendrera des inondations récurrentes dans ces bas-fonds occupés, zones de fluctuation du niveau du fleuve et exutoire du ruissellement pluvial. Il se crée alors un besoin de logement que la ville peine à satisfaire eut égard à la saturation du périmètre communal *intra-muros*.

En dépit de l'évolution du périmètre communal jusqu'en 1967 la ville reste incapable de satisfaire le besoin de logement d'une population dont les mouvements naturels ne sont plus les seuls facteurs de croissance dans un contexte économique différent. Ce qui explique la spontanéité et l'anarchie de l'occupation avec leur

corollaire de risques multiples, dont les inondations fluviales et pluviales. La mise en eau du barrage de Diama en 1986 permet la disponibilité d'eau douce dans les défluent du fleuve Sénégal qui arrosent la périphérie septentrionale de la ville. Ce qui va favoriser l'implantation progressive des entreprises agro-industrielles telles que les Grands Domaines du Sénégal (GDS), la Société de Culture Légumière (SCL), etc. En 1990, l'entrée en fonction de l'UGB, avec les emplois qu'elle offre et d'autres qu'elle suscite, incite le rapprochement et l'installation des employés (tabl. 4) et/ou des chercheurs d'emplois.

Tabl. 4 : Évolution du nombre des employés de l'UGB

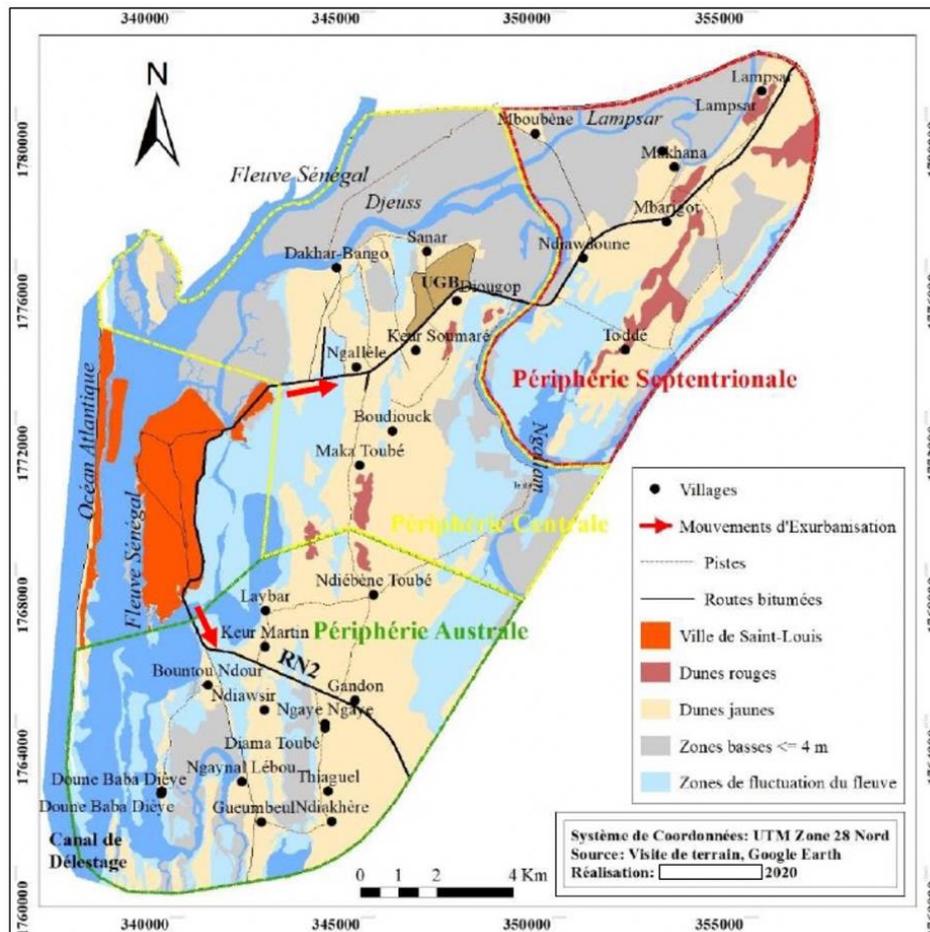
	1990	2000	2010	2020
Rectorat	61	219	403	836
CROUS	140	230	262	371
UGB	201	449	665	1207

Source : DRH Rectorat et CROUS - 2020

Un nombre d'employés qui a presque doublé durant la dernière décennie (2010-2020). Le barrage de Diama et l'UGB sont des facteurs qui suscitent un regain d'intérêt de la périphérie surtout au Nord-Est de la ville. Ces opportunités économiques sont les principaux facteurs explicatifs de la croissance de la population de Saint-Louis qui avait déjà débuté dans la décennie 80 (tabl. 2). Mais, la saturation de la ville *intra-*

muros, ainsi précédemment montrée, à laquelle s'adjoignent les récurrentes inondations pluviales des quartiers populaires (*Diamagueune, Guinaw Rail, Diaminar, Pikine, Darou*), vont impulser la coulée humaine de la ville vers sa périphérie : c'est l'exurbanisation qui débute d'abord vers sa Périphérie Centrale suivie de la Périphérie Australe

Fig. 4 : Les mouvements d'exurbanisation à Saint-Louis



3.1.4. LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE À SAINT-LOUIS OU LA FORTE INFLUENCE DES CONSIDÉRATIONS SOCIO-CULTURELLES

Les facteurs généraux de la croissance de la population, par un taux d'accroissement naturel (TAN) élevé, dans les pays du sud, sont à chercher dans des considérations culturelles. En effet, dans la représentation sociale locale, la valeur d'une personne se détermine par sa situation matrimoniale. Même si l'âge de mariage est relevé autour de 22 ans pour les filles et 28 ans pour les garçons, en moyenne, la procréation demeure une obligation morale et sociale pour les couples. Au-delà de ces âges, une personne encore célibataire bénéficie de moins en moins de crédit social et fait l'objet d'interpellations de toutes sortes. Aussi, moins de deux ans après le mariage, lorsque le couple n'a toujours pas d'enfant, c'est encore des interpellations et des suggestions diverses.

La personne ne trouvant de l'équilibre social dans le ménage qu'en procréant, l'on se retrouve dans une situation où le taux de natalité est élevé face à un taux de mortalité en nette décroissance à cause des progrès de la médecine, de l'hygiène et des conditions de vie bien améliorées. Il s'y ajoute le régime matrimonial dû aux croyances religieuses car la population est à plus de 98 % de confession musulmane. La polygynie est fréquente. Les vieux couples (ceux ayant plus de trente-cinq ans de vie commune), soit plus de 60 % des autochtones interrogés sont aujourd'hui des

foyers polygames. Dans cette situation, les coépouses sont comme engagées dans une compétition de maternité ; aucune n'acceptant d'avoir moins d'enfants que l'autre, tant qu'elle en est capable. A l'époque des travaux champêtres, la forte procréation se justifiait par le besoin de main d'œuvre agricole. Cette raison n'étant plus valable à cause de la déprise de l'économie rurale, c'est plutôt une question de positionnement social et d'héritage selon les réalités sociales et musulmanes. Du point de vue social, le nombre élevé d'enfants d'une femme présage une ascendance de cette dernière sur la famille. Quant aux réalités musulmanes, la femme qui a plus d'enfants verra ses derniers s'attribuer plus de parts d'héritage au décès du chef de famille ; l'enfant male ayant le double de la part de la fille.

Pour les jeunes couples (moins de vingt ans de mariage), la polygynie devient de plus en plus rare car seuls 5 % de cette catégorie de couples interrogés sont polygames et sont (autochtones ou allogènes) d'un niveau d'instruction bas (cycle élémentaire inachevé) voire non scolarisés. Cette catégorie reste insensible aux programmes de planification et de limitation de naissances tels que prônés par les autorités publiques dans le cadre de la politique antinataliste destinée à permettre une meilleure maîtrise démographique pour une planification rationnelle de sa gestion. Dans cette situation, on assiste à un rythme de croissance naturelle de la population assez élevée comme le montre le tabl. 5 qui met en exergue une forte évolution présentée par le tableau 6.

Tabl. 5 : Évolution de la population périurbaine selon les recensements de 1988, 2002 et 2013

	Villages	Ménages			Population		
		1988	2002	2013	1988	2002	2013
Partie Australe	Bekhar	20	52	61	311	690	950
	Bountou Ndour + k.b.	32	50		287	490	
	Thiaguel	19	20	34	252	221	264
	Diama Toubé	13	07	15	183	125	195
	Diéle Mbame	37	52		652	647	
	Doune Baba Di7ye	28	25		315	335	
	Gandon	110	66	112	694	919	1333
	Leybar	12	39	31	112	500	746
	Keur Martin	13	16		111	126	
	Ndiakher	28	37	45	560	1008	727
	Ndiaoussir Iebou	46	59	108	415	661	1044
	Ndiébène Toubé peulh	26	65	44	263	655	451
	Ndiébène Toubé wolof	91	132	177	1067	1577	1696
	Ngaye Ngaye	69	112	139	1043	1805	1718
	Ngayna wolof	27	64	302	281	802	2464
Partie Centrale	Bango	329			2661	4666	
	Bop Thior	08		21	149		169
	boudiouck	15	29		148	272	
	Diougob (sanar peulh)	49	109	301	524	957	3140
	Keur Soumaré	10	36	387	148	289	2220
	Maka Toubé	49	89	169	840	1157	1622
	Ngallèle	72			719	3636	
	Sanar wolof	47	94	212	579	923	1580
Partie Nord	Lampsar	74	168	149	1010	1644	1105
	Makhana	58	109	134	751	1198	1096
	Mbarigot	55	91	82	655	1023	782
	Ndiawdoune	72	97	131	704	1053	1253
	Toddé	06		31	55		271
Total du périurbain		1.415	1.618	2.685	15.622	27.379	63.869

Source : R.G.P.H., ANSD, 1988, 2002, 2013

Tabl. 6 : Taux d'évolution (TE) de la population périurbaine

Périodes	Ménages		Populations	
	1988-2002	2002-2013	1988-2002	2002-2013
TE (en %)	14,34	65,94	75,26	133,27

Source : R.G.P.H., ANSD, 1988, 2002, 2013

Cette croissance de la population associe le croît naturel au solde migratoire très important surtout dans la décennie 2010.

3.2. LE DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE, FACTEUR PUIS CONSÉQUENCE DE LA CROISSANCE PÉRIURBAINE

L'évolution de la population incite à analyser les facteurs qui la président. Ces facteurs, origine et conséquences de la densification et de l'étalement urbains dans la

périphérie de Saint-Louis, se résument aux mouvements naturels internes et au solde migratoire positif. Mais cette évolution, bien que globalement positive (croissance), n'est pas identique dans l'espace (selon les secteurs) et dans le temps (selon les décennies de notre diachronie). Cette variation de la croissance s'explique par le fait que dans la première période, la périphérie

(surtout Nord-Est) venait de prendre de l'intérêt après l'ouverture de l'UGB en 1990. L'implantation des étrangers était amorcée mais était restée timide à cause du caractère rural de la zone. Une ruralité à laquelle s'ajoutait le fait que la zone n'était pas suffisamment innervée par les différents réseaux urbains (que nous verrons prochainement). Ce qui rendait beaucoup de candidats à l'installation quelque peu circonspects. Dans cette période, la croissance était moins due à l'immigration qu'au croît naturel, les deux se combinant.

Les facteurs de croissance démographique sont multiples et assujettis à la nature des territoires. La ville de Saint-Louis doit la sienne à son histoire, aux différentes fonctions qu'elle a occupées : commerciales, administratives et culturelles. Il faut cependant y adjoindre le caractère amphibie de son périmètre communal. Ces ruptures

3.2.1. LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DUE AU SOLDE MIGRATOIRE POSITIF : EXURBAINS ET IMMIGRANTS EXTERNES

Certains autres facteurs comme la rente foncière, la desserte par le transport routier, etc. s'y joindront expliquant le départ progressif de beaucoup de familles de la ville qui va engendrer la croissance démographique de la périphérie de Saint-Louis. L'attractivité des territoires périurbains est donc liée au besoin de logement insatisfait en ville. Ce processus de desserrement de l'habitat se justifie

géographies (Wade 2014 : 7) réduisent considérablement l'espace habitable engendrant son exigüité.

Dans le contexte d'une croissance démographique entretenue par un croît naturel élevé et un solde migratoire positif, cet espace se sature progressivement et pose un réel problème de logement renchéri par les inondations récurrentes depuis la décennie 1990, dues au retour des pluies. L'alternative des populations reste alors la migration vers les périphéries immédiates de la ville. Cette exurbanisation est facilitée par la disponibilité foncière, l'attraction que le desserrement des infrastructures pourvoyeuses d'emplois exerce sur certains et le transport routier. Cependant ces périphéries ne sont ni équidistantes de la ville et n'ont pas les mêmes réserves foncières (fig. 4) autant que leurs fonctions sont différentes.

par le besoin de se rapprocher de son lieu de travail pour les employés de l'UGB. Pour d'autres, c'est la possibilité d'avoir une maison individuelle à cause du prix⁷ des parcelles encore très bas (tabl. 7) et de l'accessibilité facilitée par un transport en commun permanent. Ce qui n'est pas le cas pour les deux autres parties (australe et septentrionale) de la périphérie. La Partie Australe souffre du déficit d'enjeux économiques tandis que la Partie Septentrionale pâtit de son éloignement de la ville, en dépit de son caractère exondé offrant des possibilités d'extension n'ayant de limites que le choix des hommes.

Tabl.7 : Évolution du prix des parcelles entre 2000 et 2020

	Jusqu'en 1990	2000	2010	2020
Parcelle (Taille minimale en m ²)	A volonté	400	300	300
Valeur minimale (en FCFA)	Sur demande	375	5.000	10.000
Valeur maximale (en FCFA)		1.250	12.500	28.000
Valeur moyenne (en FCFA)		820	8.750	19.000

Source : Enquêtes-ménages, NAKOUYE - 2020

⁷ En ville le prix du sol varie entre cent mille et deux cents mille francs par mètre-carré

L'exemple de Saint-Louis montre que dans les pays du sud, la forte croissance démographique générale, l'incapacité des populations à satisfaire leurs besoins dans un contexte de déstructuration de l'économie essentiellement rurale engendrant de l'exode rural, sont des facteurs déterminants de la forte croissance urbaine que les autorités publiques peinent à maîtriser et à circonscrire. La solution à ce problème reste la migration vers les trois périphéries immédiates de la campagne urbaine selon les opportunités qu'elles offrent : hospitalité résidentielle et accessibilité (fig. 4).

La première vague d'immigrants dans la zone est composée de familles ayant transité par Saint-Louis mais dont les conditions de logement y étaient difficiles. La deuxième vague sera

3.2.2. LA NÉCESSITÉ DE LOGEMENT, FACTEUR DE L'OCCUPATION SPATIALE DE LA PÉRIPHÉRIE AUSTRALE

La périphérie Australe (partie Sud) est occupée par le fleuve Sénégal et des vasières (slikkes, schorres et tannes) à l'Ouest. La zone exondée, à l'abri des inondations est composée de l'erg jaune étendu de *Ndiakhère* à *Ndiébène Toubé*, séparé de celui qui s'étend de *Gueumbeul* à *Leybar* par la dépression qui héberge le lac du parc de *Gueumbeul* et qui se prolonge au Nord de la RN2, constituant une tanne de mine de sel entre *Ngaye-Ngaye* et *Ndiawsir*. Cette périphérie est la limite septentrionale (Nord) des Niayes : unités géomorphologiques composées de dunes blanches bordant la mer, de dunes jaunes semi-fixées à l'arrière-plan entre lesquelles s'intercalent des dépressions dites *inter-dunaires* qui accueillent les activités de maraîchage comme le montre la photo 1. (cf. fig. 5).

La proximité fluviale et maritime et l'ancienneté du peuplement expliquent le fait que cette périphérie regroupe plus de villages (au moins 15) (*Gueumbeul*, *Leybar*, *Keur Martin*, *Ndiawsir*, *Bountou Ndour*, *Diél Mbame*, *Ngaynal*, *Pendra*, *Douane Baba Dièye*, *Thiaguel*, *Gandon*, *Diana Toubé*, *Ngaye-Ngaye*, *Ndiakhère* et *Ndiébène Toubé*). Les villages établis au bord du fleuve subissent les contrecoups du canal de délestage ouvert en 2003 et sont en voie de disparition tel que l'est déjà le village de *Douane Baba Dièye*.

composée d'allogènes que la ville ne peut accueillir mais aussi et surtout d'autochtones de Saint-Louis qui ont fini par se convaincre des meilleures conditions de logement que cette périphérie offre, comparées de la ville *intra-muros*. Nos enquêtes ont montré que plus de 68 % des ménages ont déménagé pour des raisons de promiscuité et d'insalubrité liée aux récurrentes inondations pluviales. Cependant, l'âge moyen des ménages est dans l'intervalle de 40 à 55 ans. La jeunesse des ménages, encore en âge de procréation, explique un croît démographique élevé avec une moyenne 4,7 enfants par couple, selon nos enquêtes. Il est à noter un nombre important de jeunes retraités qui ont choisi de s'y établir après acquisition de parcelle que leurs économies de vie professionnelle permettent.

Dans cette partie, la prédominance des tannes, des schorres et des terrasses dont l'aménagement requiert des moyens hors de portée des populations, explique la lenteur de leur occupation. La douceur des températures et la forte humidité relative dues à la proximité fluviale et maritime associés au caractère exondé et à la proximité de la ville sont les seuls facteurs explicatifs du choix résidentiel des allogènes. Les dynamiques urbaines y notées sont conduites par les populations en quête de logement, contrairement aux périphéries Centrale et Septentrionale dont l'attractivité, motivée par des opportunités économiques, fait de ces territoires des bassins d'emploi. En effet, sa position géographique, l'isolant des avantages économiques offerts par les entreprises agro-industrielles de l'après-barrage dont jouissent ses secteurs voisins, associée à l'absence d'entreprises ou d'infrastructures pourvoyeuses d'emplois, sont les facteurs fondamentaux de son inertie économique. La seule activité génératrice de revenus est l'extraction du sel sur la tanne de *Ngaye-Ngaye* par les femmes de la localité. Submergée en hivernage, cette tanne est une mine de sel très ancienne. Les extractrices s'organisent en Groupement d'Intérêt Économique (GIE) *NDIEUGUEUR* pour mieux rentabiliser leur production. Les figures suivantes en montrent le processus : la collecte d'abord après le tarissement de la tanne, puis la transformation et l'ensachement et enfin la distribution (fig. 5).

Fig. 5 : Extraction de sel à Ngaye-Ngaye

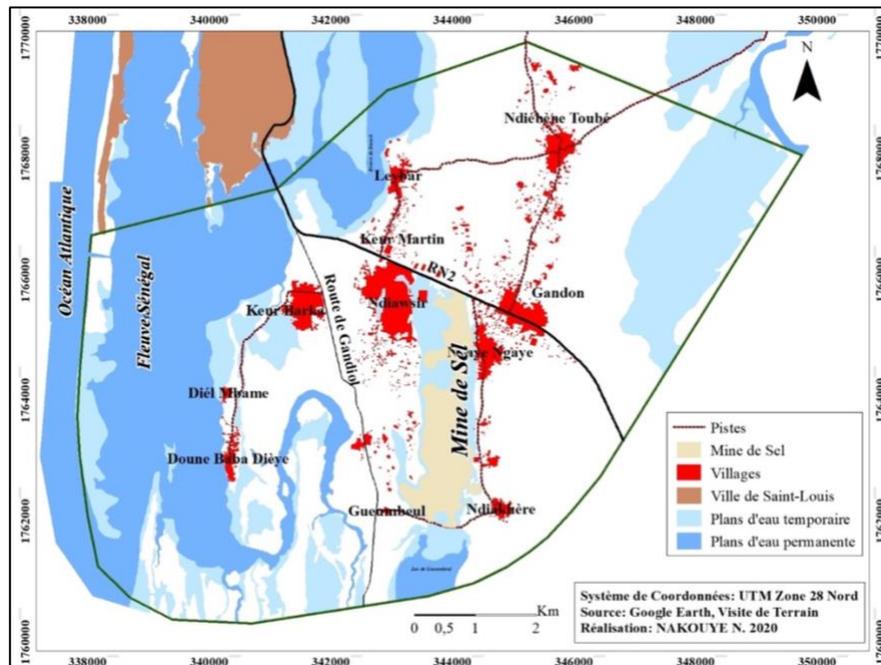


Clichés, NAKOUYE - 2021

L'agriculture pluviale abandonnée, le secteur secondaire presque absent (8,5%) il reste évident que seul le tertiaire occupe l'essentiel de la population active avec 89,5% de celle-ci en 2020, selon nos enquêtes-ménages. A part les employés de l'administration (enseignants pour la plupart), lorsqu'ils y résident, le mouvement des travailleurs est unidirectionnel : vers la ville le matin et de la ville le soir. D'où une migration pendulaire journalière très importante. Aussi, le taux d'activité locale y est faible comparé aux deux autres parties de notre analyse. C'est donc cette inertie économique qui explique le faible intérêt et, par conséquent, le bas prix du sol. Aussi, la partie centrale de cette périphérie, contiguë à la ville, est occupée par des vasières submersibles à fort taux de salinité. Il s'agit des espaces allant de Ndiawsir à l'Hotel Mame

Coumba Bang et la tanne qui entoure l'île de *Diouck* à l'Ouest de *Leybar*. La partie occidentale (à l'Ouest) de cette périphérie, qui va de *Bountou Ndour* à *Ngaynal* à l'Ouest de la Route de Gandiol, souffre du caractère argileux donc inondable, salé et submersible par les fluctuations du niveau du fleuve. D'où sa faible occupation en dépit de la douceur des températures, due à la proximité maritime. Le coût de l'aménagement de cet espace est hors de portée des populations. C'est ce qui explique la densification des noyaux villageois et leur extension dans l'espace continental, sur la partie méridionale (Sud) de la *presqu'île du Toubé* comme le montre la figure 6.

Fig. 6 : Organisation de l'occupation spatiale par l'habitat dans la Partie Australe



L'occupation spatiale s'organise sur les axes Gueumbeul - Ngaynal - Ndiawsir - Keur Martin - Leybar, Gandon-Ndiébène. Gandon se rattache à Ngaye-Ngaye puis s'étire vers Ndiébène Toubé. La Mine de sel s'oppose au rattachement de Ndiawsir

à Ngaye-Ngaye qui s'étend vers la RN2. La deuxième conurbation villageoise, bien que saltatoire au Sud, s'organise sur Ndiakhère - Thiaguél - Keur Pendra - Ngaye-Ngaye - Gandon - Ndiébène Toubé.

3.2.3. LE DESSERTEMENT DES INFRASTRUCTURES POURVOYEUSES D'EMPLOI COMME FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE LA PÉRIPHÉRIE CENTRALE POLARISÉE PAR L'UGB

La périphérie centrale, arrosée par le *Djeuss* au Nord, par le *Ngallam* à l'Est et par la rivière de Diouck à l'Ouest, présente des schorres et des tannes, inondés par les crues des rivières ou en tant qu'exutoires du ruissellement pluvial. La grande tanne à l'Est de la grande île de Sor, régulièrement inondée, est l'obstacle majeur à l'extension contigüe du tissu urbain qui aurait été directe de Sor à Maka Toubé. Cette rupture géographique impose à la ville une extension linéaire le long de la route nationale 2 (RN2), interrompue par l'imposant schorre de Ngallèle de par son étendue (de Bango au Nord à Maka Toubé au Sud et se joint à la Tanne de Khor). La dépression orientale de cette périphérie borde le *Ngallam* sur toute sa longueur et sert de zone de fluctuation de ce cours d'eau ; le ruissellement

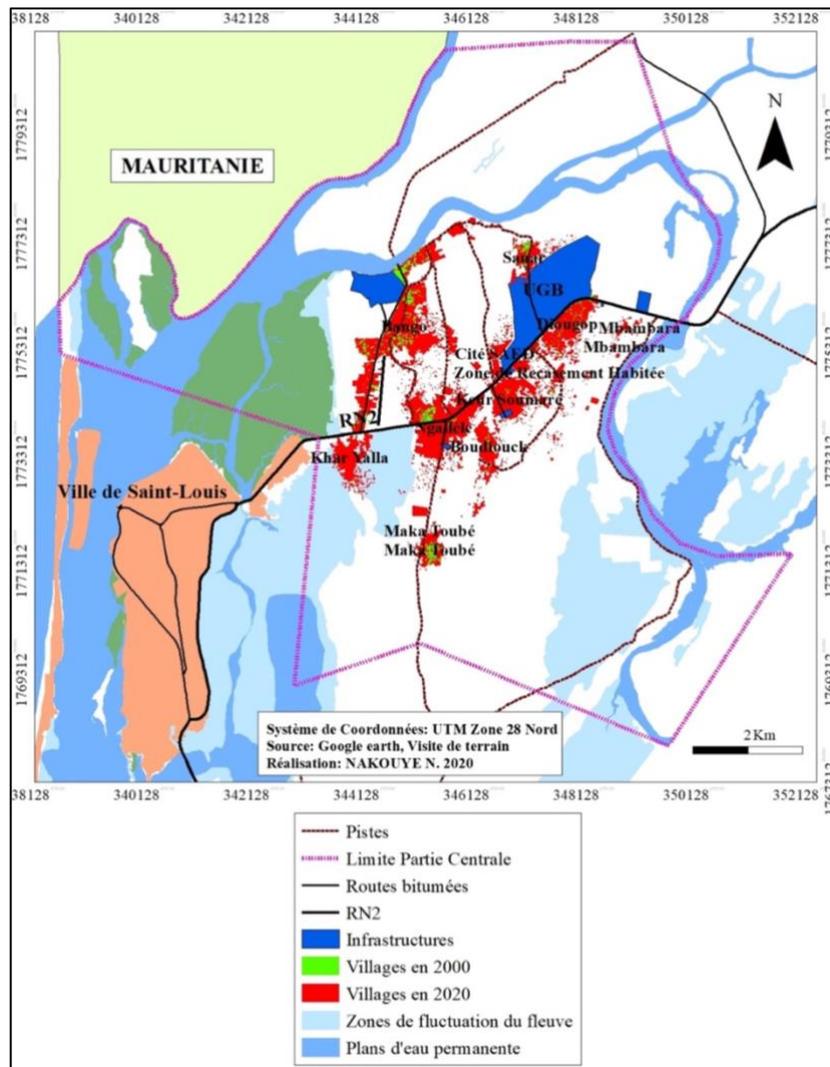
pluvial n'y parvenant pas à cause de la porosité du substrat des dunes jaunes circonvoisines. La zone exondée, qui offre des opportunités d'habitation est la partie centrale et septentrionale de la presqu'île du Toubé, composée des dunes jaunes et de reliques de dunes rouges (au Sud de Diougob et au bord du *Ngallam* près de la RN2).

Cette périphérie s'étend de Bango à Sanar au Nord à Ndiébène Toubé au Sud. C'est la zone d'extension de la ville par excellence. La densification de ces villages traditionnels est à corréler avec leur accessibilité mais aussi avec les opportunités économiques. En effet, les infrastructures comme l'Université Gaston Berger sont pourvoyeuses d'emploi comme le montre l'évolution du nombre croissante des effectifs de ses personnels (tabl. 4). Ces employés de l'UGB,

dont un nombre important s’est installé dans la périphérie immédiate, dans les trois (03) coopératives d’habitat (02 pour le Rectorat et 01 pour le Centre Régional des Œuvres Universitaires de Saint-Louis (CROUS)) ou de manière isolée sous fonds propres, vont fortement contribuer à la périurbanisation par leurs investissements dans

l’immobilier. Le desserrement des infrastructures dans la périphérie centrale de la périphérie de Saint-Louis. A partir de l’UGB, autour de ces infrastructures et le long de RN2, l’extension du bâti en vingt ans est si rapide que ces villages se touchent, formant une conurbation comme illustré par la figure 7.

Fig. 7 : Le desserrement des infrastructures, facteur économique de l'attractivité des territoires



Ceci montre la capacité des infrastructures à structurer l’espace. Le rythme soutenu d’urbanisation de cette périphérie s’explique par l’attractivité liée aux opportunités économiques. De 2000 à 2020, le desserrement progressif des infrastructures dans la partie centrale a engendré

la construction de conurbations villageoises par coalescence des noyaux traditionnels qui étaient éparpillés et faiblement peuplés. Du Nord au Sud, Bango se joint Maka Toubé et d’Ouest en Est, Ngallèle se rattache à Diougb le long de la RN2.

3.2.4. LES MUTATIONS LIÉES À L'AGRO-INDUSTRIE DANS LA PÉRIPHÉRIE SEPTENTRIONALE

La périphérie septentrionale se distingue par la dominance des dunes jaunes et une forte présence des reliques de dunes rouges qui s'étendent de Ndiawdoune à Lampsar. Ces dunes sont la partie occidentale du bassin sédimentaire continental qui est cisailée par le *Lampsar* et le *Ngallam*. Ses vasières (slikkes et schorres) constituent la partie estuarienne de la plaine alluviale. Les berges du *Ngallam* et du *Lampsar* se composent de slikkes tandis que les plans arrière sont dominés par des schorres ; zones inondables dont le sol a une structure granulométrique fine, propices aux cultures maraichères et à la riziculture. C'est ce qui occupe toute la partie septentrionale de la périphérie, de Mboubène à Lampsar. La ressemblance des facteurs qui ont présidé aux transmutations des périphéries centrale et septentrionale force leur regroupement et l'appellation de périphérie Nord-Est. Mais, l'éloignement de la périphérie septentrionale de la ville de Saint-Louis justifie le piétinement de son occupation en dépit de son attractivité due à l'implantation des entreprises agro-industrielles. Le barrage de Diama a permis la disponibilité de l'eau douce en permanence dans les différents cours d'eau du bas delta qui l'arrosent. Ceci va favoriser le développement de l'agro-business qui profitent de l'accessibilité des zones de production, de la main d'œuvre disponible et bon marché à cause de la pauvreté, de l'analphabétisme et du manque de formation professionnelle de la majorité de la population. Cette population croupissait dans le désœuvrement depuis la péjoration pluviométrie source de l'abandon des cultures sous pluie ; autant que la déprise des cultures de décrue, « *mbayum tak* », suite à la baisse du niveau de l'eau dans les rivières comme précédemment élucidé. Les terres qui accueillait ces cultures, en friche depuis des décennies, seront utilisées par des entreprises agro-industrielles telles que les GDS à Mbarigot et la SCL à Maka Diama. Ces entreprises sont spécialisées dans la

production et l'exportation des légumes frais sur les marchés européens. Elles développent aussi des ventes sur le marché local et sous-régional (Afrique de l'Ouest). Les conséquences économiques et sociales de l'implantation de ces entreprises dans leur milieu sont analysées par l'exemple suivant des GDS. Cette entreprise démarre ces activités en 2003 et installe son siège social entre Ndiawdoune et Mbarigot. Elle utilise les terroirs de ces villages pour étendre ses champs sous serre. Elle commence par la production légumière (tomate, piment, pomme de terre) avant de diversifier (courgette, carotte, maïs, aubergine, salade, concombre) et d'introduire celle fruitière (banane, mangue). Depuis son entrée en activité (avec quatre serres au départ), cette entreprise ne cesse d'accroître la superficie de ses champs (vingt-trois serres aujourd'hui) en diversifiant sa production destinée d'abord à l'exportation avant de s'intéresser au marché local. Cette croissance de la production s'accompagne de la nécessaire augmentation de la main d'œuvre que nous disions disponible et bon marché. L'implantation des GDS dans ce milieu aura des conséquences diverses et variées. Au plan économique, les emplois offerts atteignent trois mille (3 000) personnes en 2020, réparties en trois catégories : les permanents à CDI (513), les saisonniers à CDD (1 200) et les journaliers (1 287). Bien que le bas niveau d'instruction et/ou de qualification professionnelle explique l'absence d'autochtones dans la catégorie des cadres de l'entreprise, leur reconversion professionnelle qui en fait des ouvriers agricoles, leur procure désormais des revenus qui leur ont permis de supporter les besoins imposés par la modernité : habitat moderne, équipement ménager, coût élevé de la scolarité des enfants ainsi que de la santé, etc. ; Sur le plan social, la satisfaction des besoins financiers contribue à la stabilité des ménages. Une forte baisse voire l'annulation de l'émigration par le retour de certains jeunes qui étaient déjà partis est notée. D'énormes avantages dus aux actions sociales dans le cadre de la RSE⁸ sont à saluer : contribution à l'extension du réseau électrique et d'adduction d'eau, construction

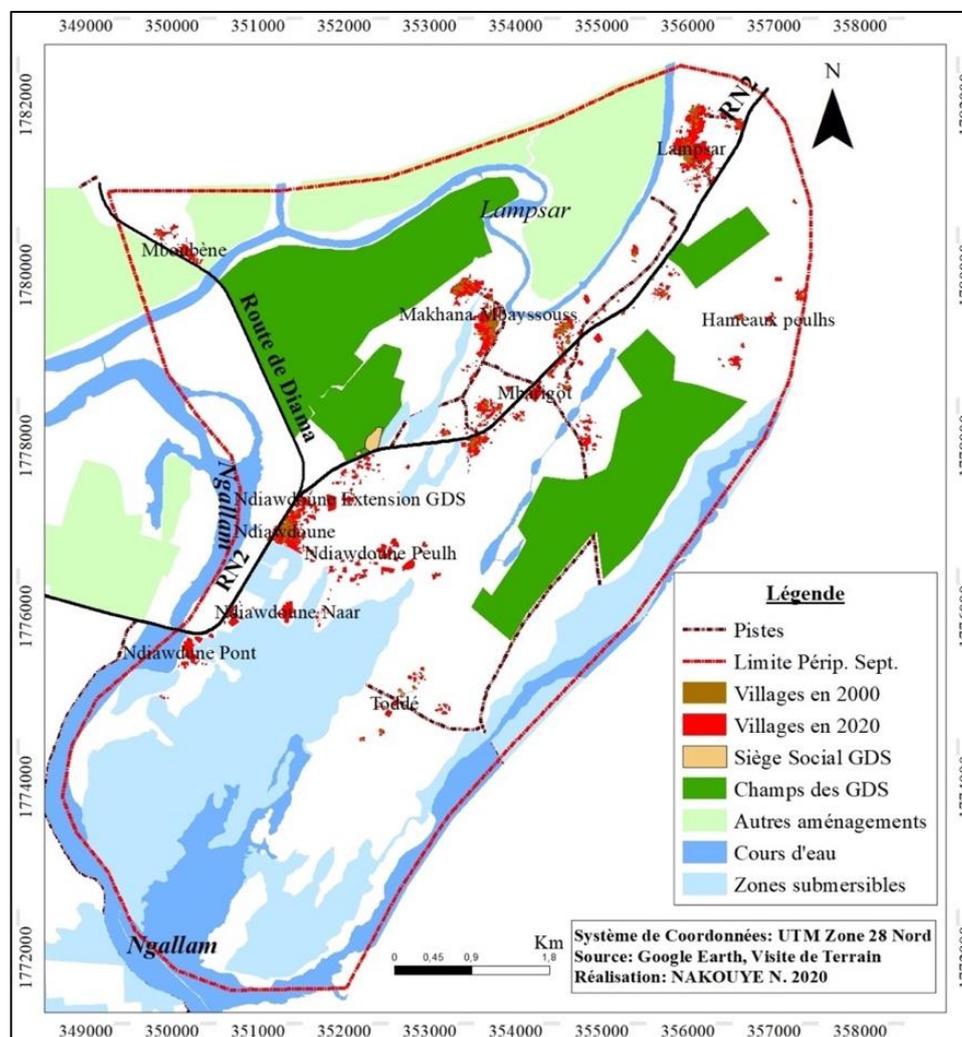
⁸ La RSE (Responsabilité Sociale de l'entreprise) permet à l'entreprise d'intervenir dans les villages où elle est installée

par des actions qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations : des actions d'intérêt général.

et équipement de salles de classes dans les écoles ainsi que la dotation en matériel et fournitures scolaires, etc. Ces actions sont négociées par les villageois en contrepartie de la cession de leurs champs à l'entreprise. Ce qui remet la dualité de la gestion foncière par les régimes coutumier et moderne. L'accès à l'emploi des femmes leur procure une certaine autonomie financière qui les affranchit des pesanteurs sociales traditionnelles (mariages précoces, forcés ou arrangés, etc.). Aussi, la forte présence des allogènes attirés par la disponibilité de l'emploi installe une altérisation des composantes sociales avec son

lot de perversion des mœurs locales. Les conflits au sein des familles et le bouleversement de l'ordre social sont autant de conséquences que l'on peut considérer comme le revers des avantages que procure cette entreprise (GDS) à son milieu. Sur le plan spatial, l'évolution qualitative du bâti et son extension, surtout le long de la RN2, présentent une conurbation villageoise (fig. 8). Le souci d'organiser l'occupation de l'espace a provoqué des lotissements des zones destinées à accueillir les habitations, surtout dans les terroirs de Ndiawdoune et Mbarigot qui ne sont pas occupés par les champs des GDS.

Fig. 8 : Organisation de l'occupation de l'espace dans la périphérie septentrionale



La montre comment les établissements humains ce sont développer le long de la RN2. Une occupation qui s'explique par l'attraction qu'exercent ces entreprises agro-industrielles implantées dans le milieu. Ces dernières fixent les populations en supprimant l'exode rural qui avait fini par dépeupler ces villages, alors désœuvrés. La croissance de la population et de l'occupation

spatiale engendre l'émergence de nouveaux besoins, satisfaits par de nouvelles activités connexes comme la maçonnerie, la menuiserie métallique, le commerce, etc. Si l'agrobusiness est organisateur de l'occupation de la périphérie Septentrionale, des facteurs différents déterminent l'organisation de la périphérie Australe.

3.3. L'ORGANISATION DE L'OCCUPATION SPATIALE PÉRIURBAINE À SAINT-LOUIS

Trois générations d'immigrants ont contribué à l'organisation de l'occupation spatiale périurbaine à Saint-Louis :

- La première génération est constituée des migrants ruraux de fraîche date dans la décennie 1990. Ces derniers, accueillis d'abord dans les villages, vont demander et se faire attribuer des parcelles par les villageois, souvent sans bourse délier. Ils s'installent dans les espaces interstitiels ou bien dans la première couronne villageoise à proximité des concessions préexistantes pour avoir accès aux réseaux (eau, électricité, voirie, etc.) et où le découpage des parcelles est fait sans règles urbanistiques. C'est le début de la densification.
- La deuxième génération est composée d'occupants des coopératives d'habitat (Rectorat I et II, SDE, Poste puis CHASA dans la Périphérie Centrale) dans la décennie 2000.

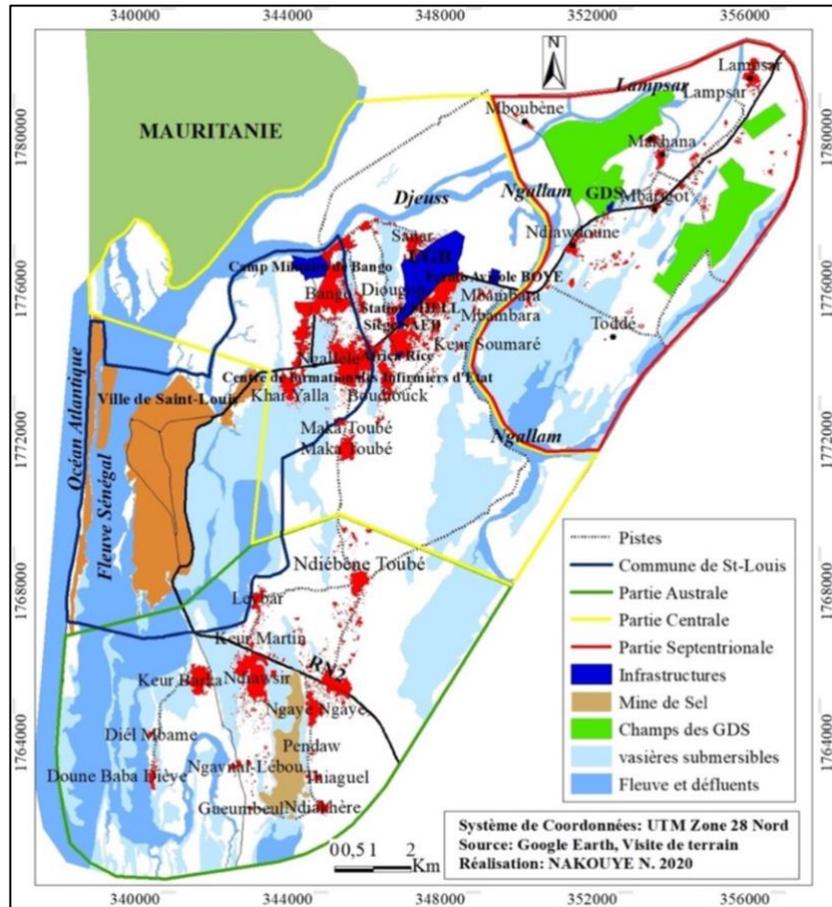
Leur installation va propulser l'extension de l'agglomération par l'occupation des parcelles voisines dont les propriétaires vont profiter de la disponibilité des réseaux d'électricité et d'adduction d'eau.

- La troisième génération est celle des rurbains installés dans les parcelles nouvellement loties par les communes pour organiser l'occupation de l'espace, dans la dernière décennie. Ces citadins apportent avec eux leurs modes et genres de vies, donc leur civilisation urbaine qui va fortement impacter la configuration du milieu, traditionnellement rural.

Cette occupation progressive de l'espace, par le mitage des intercalaires, a fini par rattacher des villages anciennement éloignés. Ce qui installe une conurbation villageoise, avec une morphologie urbaine, faisant des périphéries de Saint-Louis une ville selon les prévisions du SDAU de 1975, vingt ans après son expiration⁹. La figure 9 illustre la construction de l'agglomération de Saint-Louis par le développement du bâti dans ses périphéries.

La durée de vie d'un SDAU est de 25 ans. Donc le SDAU de 1975 expire en 2000.

Fig. 9 : Les conurbations villageoises par coalescence des noyaux traditionnels



Cependant, l’analyse de cette carte présente un aspect général et des particularités. Au vu général, la contiguïté des agglomérations villageoises montre que la conurbation se construit le long de la RN2 dans les trois périphéries de la ville (les périphéries). L’accessibilité par la desserte, dont nous faisons allusion, en est la cause principale. Ce qui met en exergue le caractère organisateur de l’espace par des infrastructures de transport. Mais une analyse sectorielle montre des spécificités dans chacune des périphéries. Dans la Périphérie Australe, deux conurbations se construisent selon le schéma traditionnel de la disposition des villages sur les unités géomorphologiques en présence. La première unit Gueumbeul-Ndiawsir-Keur Martin-Leybar alors que la deuxième est en phase de rattacher Ndiakhère-Thiaguel-Keur Pendaw-Ngaye Ngaye-Gandon-Ndiébène Toubé. Les deux sont séparées par cette rupture géographique qu’est la tanne entre Ngaye-Ngaye et Ndiawsir : la mine de sel dont la dépression se prolonge au nord de la RN2. Dans la Périphérie Centrale, deux

conurbations perpendiculaires ont fini de se mettre en place. La première, orientée Nord-Sud, joint Bango à Maka Toubé, incluant Ngallèle.

La deuxième, qui s’étend d’Ouest en Est relie Ngallèle à Diougob avec Keur Soumaré en son sein, le long de la RN2. Ici, le concept de conurbation est plus achevé à cause du rattachement effectif des différentes banlieues villageoises, en considérant les noyaux traditionnels comme centres. Dans la Périphérie Septentrionale, la centration de la population reste saltatoire. Même si la croissance de la population et l’évolution du bâti sont notés, il y demeure encore des interstices au sein des villages. Ni le rattachement entre les différents villages, ni la densification n’est réelle ne sont encore effectifs. La conurbation dont la construction est en perspective se présente encore comme un chapelet de villages qui s’égrènent le long de la RN2, allant du pont-barrage sur le Ngallam à Lampsar.

4. DISCUSSION

Les résultats de ce travail d'étude et de recherche ont permis de répertorier les facteurs de périurbanisation, spécifiques à la ville de Saint-Louis : la croissance démographique, le desserrement de certaines infrastructures pourvoyeuses d'emplois et la rente foncière en périphérie. Des facteurs qui se distinguent légèrement de *l'élévation du niveau de vie de la population, la généralisation de la motorisation, le coût du foncier inférieur à celui de la ville, le désir de maison individuelle, le goût retrouvé pour les aménités paysagères rurales* (Chapuis et al. 2001 : 359). Ici, ce sont plutôt les contraintes résidentielles en ville, dues à la saturation du périmètre communal (conséquence de la forte croissance démographique) et les opportunités économiques dans les territoires périphériques qui y ont présidé aux dynamiques urbaines (Nakouye 2022 : 200).

Ces dynamiques urbaines se manifestent, comme décrites en Espagne (Miguel Gonzalez 2001 : 80), par la multiplication de nouveaux quartiers de lotissements pavillonnaires, la densification de

noyaux villageois traditionnels et de zones d'activité tout au long de la RN2. La répartition discriminatoire de ces zones d'activité explique le solde pendulaire tantôt négatif, caractéristique des communes périurbaines (PAAL 2001 : 91). L'on peut considérer ainsi que la périurbanisation est une autre forme de déconcentration et de décentralisation de la population et/ou des infrastructures, s'inscrivant dans la dynamique d'étalement des agglomérations. Elle a entre autres corrélats la réorganisation des composantes sociales (Mouafo 1994 : 417) ainsi que la reconversion professionnelle des ruraux qui quittent le secteur primaire de l'économie. Mais, du fait d'une industrialisation presque inexistante, malheureux héritage colonial, c'est le secteur tertiaire qui accueille cette population par le développement du secteur informel et les emplois précaires de maison ou de commis d'administration à cause du bas niveau ou manque d'instruction permettant une formation professionnelle. Cette périurbanisation contribue alors, du point de vue de l'occupation spatiale, à la mise en place de conurbations à l'échelle locale par coalescence des noyaux villageois traditionnels.

CONCLUSION

En définitive, les dynamiques urbaines et les facteurs de localisation des populations ne sont pas identiques dans toutes les périphéries de Saint-Louis. Si la périphérie australe présente une urbanisation résidentielle, dans les périphéries centrale et septentrionale, aux besoins de logement, s'ajoutent des opportunités économiques qui justifient son rythme d'urbanisation plus rapide.

Le besoin de logement et la saturation du périmètre communal de Saint-Louis qui engendre le desserrement des infrastructures pourvoyeuses d'emplois sont un ensemble de facteurs des dynamismes urbains enclenchés dans la campagne urbaine. Ces dynamismes s'accompagnent d'une multitude de transmutations sociales, économiques et spatiales

et ont permis la déposition faisant référence à la construction d'une ville dont les critères de définition (les aspects paysager, économique et fonctionnel) ont tous convergé à la confirmation d'une urbanisation dynamique. Cependant, ces dynamismes vont engendrer une série de vulnérabilités aussi bien spatiales qu'économiques et sociales. Ce périurbain de Saint-Louis transforme donc son espace en faisant apparaître de nouveaux problèmes (Prost 2001 : 288).

Autant l'organisation de l'occupation de l'espace a des déterminants spécifiques selon les trois parties de la périphérie de Saint-Louis, autant les autres facteurs organisateurs de l'espace varient en fonction des opportunités diverses. Ainsi, le développement des activités économiques, de même que la dotation en services urbains de base, vont y être causes et conséquences de l'organisation spatiale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BONNARDEL Régine, 1992. *Saint-Louis du Sénégal : mort ou renaissance ?* Paris, L'Harmattan, 424 p.

CHAPUIS Robert, ENAULT Cyril, FACCHINETTI-MANNONE Valérie, MAIGROT Jean-Louis, MILLE Patrick & RENAUD Emmanuelle, 2001. « Les modalités de la périurbanisation dijonnaise », *Géocarrefour*, Vol 76-4, p. 359-373 ;

GUIEYSSE Jean-Albert & REBOUR Thierry, 2012. « Le dynamisme démographique rural et la périurbanisation », Colloque ASRDLF 2012, 14 p.

MIGUEL GONZALEZ Rafael De, 2001. « Périurbanisation et métropolisation en Espagne », *Bull. Géogr. Franç.*, p. 78-90.

MOUAFU Dieudonné, 1994. « La périurbanisation : étude comparative Amérique du Nord – Europe occidentale – Afrique noire », in érudit, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, No 105, p. 413-432.

NAKOUYE Nicolas, 2010. *L'étalement urbain de Saint-Louis : mutations spatiales et socio-professionnelles dans l'axe Nord*, Mémoire de master II, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 97 p.

NAKOUYE Nicolas, 2022. *Recompositions territoriales et transitions urbaines dans les périphéries de la ville de Saint-Louis du Sénégal*, Thèse de Doctorat, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 267 p.

PAAL Michaela, 2001. « La périurbanisation en Autriche : le cas de Vienne », *Bull. Géogr. Franç.*, p. 91-101.

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) de Saint-Louis 1998-2008, d'avril 2005.

PLAN DIRECTEUR D'URBANISME (PDU) de Saint-Louis horizon 2025, de décembre 2002.

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) 1998-2008 de Saint-Louis de juillet 1999.

PROST Brigitte, 2001, « Quel périurbain aujourd'hui ? », Université de Lyon 3, CRGA-Confluences, CNRS-UMR 5600, « Environnement, Ville, Société » *Géocarrefour*, Vol 76, avril 2001, p. 283-288.

SOW Mamadou Daye, 2005. *Les transformations urbaines dans les villes du sud : l'exemple de Saint-Louis du Sénégal*. Thèse de Doctorat de Géographie, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 327 p.

STEINBERG Jean. DEZERT Bernard & METTON Alain 1991, « La périurbanisation en France », SEDES, Paris, 226 p.

WADE Cheikh Samba, 2014. *Croissance urbaine, dynamique territoriale et gouvernance de la ville de Saint-Louis et sa périphérie, la Commune de Gandon*, Thèse de Doctorat d'État, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 447 p.

WADE Mamadou, 1982. *Croissance urbaine de Saint-Louis du Sénégal de 1789 à 1902*, Thèse 3e cycle, Université de Bordeaux III, Bordeaux.

AUTEUR

Dr Nicolas **NAKOUYE**

Laboratoire LEÏDI « Dynamiques des territoires et développement ». Parcours : « Espaces et sociétés urbains »

Université Gaston Berger de Saint-Louis/Sénégal.

Courriel : nnakouye@yahoo.fr



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espaces.africains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Nicolas NAKOUYE, « *Les déterminants de la périurbanisation de la ville de Saint-Louis du Sénégal* », Revue Espaces africains (En ligne), 1 | 2022, ISSN : 2957 – 9279, p.150-173, mis en ligne le 05 septembre 2022.
